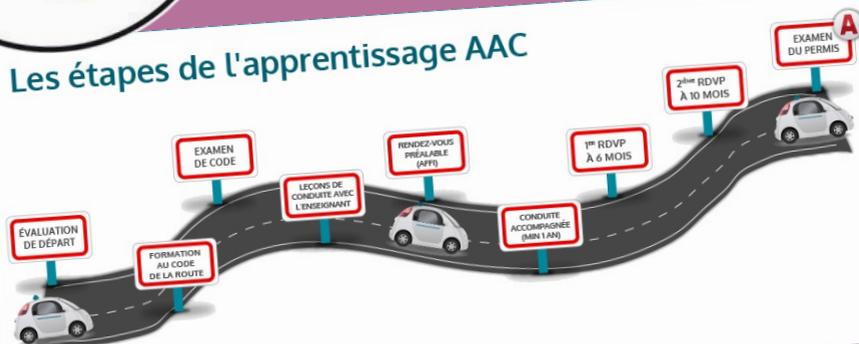


l'école de conduite

# PROGRAMME DE FORMATION Apprentissage Anticipé de la Conduite Permis B



## Les étapes de l'apprentissage AAC



# PROGRAMME DE FORMATION

## Épreuve Théorique Générale

### Code de la Route

#### Le conducteur

La perception et l'évaluation des espaces de sécurité  
La vision et les déficiences des fonctions perceptives du conducteur  
Les risques sur la conduite

#### Les autres usagers de la route

La vigilance et l'attitude à l'égard des autres usagers

#### Réglementation générale et divers

Les documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule  
Permis probatoire-Permis à points : principales infractions et sanctions  
Les règles et comportements à adopter sur les lieux d'un accident  
L'assistance aux personnes en danger (la législation concernant le délit de fuite et la non-assistance à personne en danger)

#### Eléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité

Connaissance des principaux organes, commandes et dysfonctionnements les plus courants.

#### Équipements de sécurité des véhicules

L'installation sécurisée des enfants et des passagers adultes.  
Les autres équipements de sécurité du véhicule (ESP, ABS, AFU, limiteur, régulateur, GPS...) : rôle, sécurité, bon usage.

## Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule

Prendre et quitter le véhicule  
L'installation au poste de conduite

## Dispositions légales en matière de sécurité routière

La signalisation routière et les règles de circulation, la vitesse, le positionnement sur la chaussée, l'arrêt et le stationnement  
Le croisement et le dépassement



## La route

La réglementation et les comportements de conduite :

- en cas de visibilité et d'adhérence réduits, de jour et de nuit
- dans les situations de passage à niveau, de tunnels, de chantiers
- sur voies rapides et autoroutes

## Règles d'utilisation du véhicule en lien avec le respect de l'environnement

Les principes de l'écoconduite, les modes de déplacements alternatifs aux déplacements individuels...

# Ma formation

## **DURÉE**

- ✓ de 3 jours (après validation du dossier par l'ANTS) à 6 mois

## **RYTHME**

- ✓ jusqu'à 15h par semaine en présentiel du mardi au samedi (MMJV 3 séances d'une heure de 16h à 19h, samedi 3 séances d'une heure de 10h à 13h, samedi de 8h à 10h cours thématiques sur inscription)

## **OBJECTIFS**

- ✓ Connaître la signalisation routière et les règles de circulation.
- ✓ Connaître le permis à point, les infractions et les sanctions
- ✓ Avoir des notions sur le véhicule et la physiologie.
- ✓ Connaître les facteurs d'accidents (alcool, vitesse, fatigue, inexpérience, prise de risque...)
- ✓ Réussir l'Épreuve Théorique Générale du Permis de Conduire.

## **PUBLIC CONCERNÉ**

- ✓ Toute personne passant son premier permis de conduire ou passant un nouveau permis de conduire et ayant obtenu le précédent il y a plus de 5 ans.

## **PRÉ-REQUIS**

- ✓ Être âgé au moins de 15 ans.
- ✓ Savoir lire, écrire et compter sans difficulté.

## **MATÉRIEL REQUIS**

- ✓ Stylo
- ✓ Carnet de prise de notes
- ✓ Un accès internet pour l'E-learning

## **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

- ✓ Moyens audio-visuels (vidéo projection)
- ✓ Séances ENPC
- ✓ Vidéo, power point...
- ✓ Tableau blanc, paper-board.
- ✓ E-learning : prépacode (ENPC)

## **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- ✓ Méthodes magistrale et interrogative, pour les enseignements réglementaires
- ✓ Exercices en sous-groupe pour les enseignements de sécurité routière.
- ✓ Tests type examen ETG.
- ✓ E-learning

## **FORMATEURS**

- ✓ Titulaires TPECSR ou Gérant-BEPECASER

## **VALIDATION**

- ✓ Présentation de l'ETG et attestation de résultat

## **SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION**

- ✓ Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire



# Référentiel pour l' Education à la Mobilité Citoyenne

1

## **Maîtriser**

*le maniement du  
véhicule dans un trafic  
faible ou nul*

- A. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- B. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- C. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- D. Démarrer et s'arrêter.
- E. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- F. Utiliser la boîte de vitesses.
- G. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adoptant allure et trajectoire.
- H. Regarder autour de soi et overtir.
- I. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

2

## **Appréhender**

*la route et circuler  
dans des conditions  
normales*

- A. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- B. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- C. Adapter l'allure aux situations.
- D. Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- E. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- F. Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points.
- G. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

**3**

## **Circuler**

***dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers***

- A. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- B. Croiser, dépasser, être dépassé.
- C. Passer des virages et conduire en déclivité.
- D. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- E. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- F. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- G. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- H. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- I. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts,...

**4**

## **Pratiquer**

***une conduite autonome, sûre et économique***

- A. Suivre un itinéraire de manière autonome.
- B. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- C. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- D. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- E. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- F. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- G. Pratiquer l'écoconduite.

# Ma formation

## DURÉE

- ✓ Durée minimale légale de formation : 20h
- ✓ Durée moyenne nationale de formation pour l'obtention du Permis : 30 à 35h

## RYTHME

- ✓ Période de validité : 12 mois
- ✓ Planification de la formation : de 5 jours (après validation du dossier par l'ANTS) à 12 mois + les RDV qui sont valables jusqu'à la première présentation au permis.

## OBJECTIFS

La formation pratique AAC répond aux mêmes critères que la formation traditionnelle du permis B. Vous devez valider les quatre étapes suivantes :

- ✓ MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul
- ✓ APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales
- ✓ CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- ✓ PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
- ✓ Réussir l'Épreuve Pratique du Permis de Conduire

## PUBLIC CONCERNÉ

- ✓ Avoir minimum 15 ans
- ✓ Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- ✓ Nationalité Française, ou carte de séjour
- ✓ Résidence normale et domicile en France
- ✓ Pour les candidats âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus, être à jour de la journée défense et citoyenneté (JDC)

## PRÉ-REQUIS

- ✓ Être détenteur du Code de la Route depuis moins de 5 ans
- ✓ Être titulaire de l'ASSR2

## SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

- ✓ Livret de formation aux permis B
- ✓ Fiche individuelle de suivi

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Moyens audio-visuels et multimédias
- ✓ Outils pédagogiques et réglementaires (fiches et livrets réglementaires, illustrations professionnelles)
- ✓ Aires d'évolutions et parcours adaptés
- ✓ Véhicules adaptés (doubles commandes)

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et aux adultes
- ✓ 1 élève par véhicule

## FORMATEURS

- ✓ Titulaires BEPECASER ou TPECSCR
- ✓ Titulaire autorisation préfectorale d'enseigner

## VALIDATION

- ✓ Présentation de l'épreuve pratique du Permis B et attestation de résultat

## SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION

- ✓ Avis vérifié en ligne : évaluation de la satisfaction du stagiaire

## **POUR POUVOIR DÉBUTER LA PHASE DE CONDUITE ACCOMPAGNÉE VOUS DEVEZ :**

- ⇒ Réussir l'examen théorique général du permis de conduire
- ⇒ Valider les 4 étapes précédemment décrites

Une attestation de fin de formation initiale vous sera remise. Elle indique que vous avez validé les quatre étapes obligatoires et que votre enseignant estime votre niveau de conduite suffisant pour commencer la conduite accompagnée.

## **LA PHASE DE CONDUITE ACCOMPAGNÉE :**

La durée minimum de la phase de conduite accompagnée est fixée à 1 an. Dans tous les cas, vous devrez avoir parcouru au minimum 3 000 km. A chaque parcours effectué vous devrez :

- ⇒ Appliquer l'intégralité des règles du code de la route ;
- ⇒ Ne pas dépasser les limitations de vitesse applicables aux jeunes conducteurs ;
- ⇒ Equiper votre véhicule d'un dispositif de doubles rétroviseurs latéraux et d'un disque apposé à l'arrière visible par tous, indiquant la mention « conduite accompagnée » ;
- ⇒ Détenir l'original de votre formulaire de demande de permis de conduire (la copie ou le récépissé de votre demande) ;
- ⇒ Détenir votre attestation d'extension de garantie d'assurance ;
- ⇒ Détenir votre livret additif d'apprentissage et annoter l'ensemble des parcours que vous effectuez (date; temps de conduite ; km parcourus ; types de trajets empruntés, circonstances de circulation, les difficultés rencontrées ...).

## **Un rendez vous préalable :**

La phase de conduite accompagnée débute par un rendez-vous préalable. Ce rendez-vous (durée de 2h au minimum) se déroule en présence de votre enseignant et avec au moins un de vos accompagnateurs. Il s'agit d'une séance de conduite en circulation qui va permettre :

- ⇒ A votre ou vos accompagnateur(s) de se rendre compte de votre niveau de conduite,
- ⇒ A votre ou vos accompagnateur(s) de bénéficier des conseils de votre enseignant (répondre aux difficultés rencontrées, orienter positivement l'élève, favoriser la progression...).

## **Deux rendez-vous pédagogiques :**

Après avoir débuté la conduite accompagnée, vous et au moins l'un de vos accompagnateurs participerez à deux rendez-vous pédagogiques obligatoires (2h minimum). Ces rendez-vous se dérouleront en présence de votre enseignant à l'auto-école. Le premier aura lieu après quelques mois de conduite accompagnée (entre 4 et 6 mois). Le second a lieu à l'issue des 3000 km que vous aurez réalisés. Chaque rendez-vous se déroule de la manière suivante :

- ⇒ 2h de conduite en circulation

Permet à votre enseignant de constater vos progrès et de relever le ou les point(s) qu'il vous reste à améliorer. L'enseignant vous apportera ses conseils pour poursuivre votre apprentissage dans les meilleures conditions.

- ⇒ apports théoriques

Au cours des 2h de conduite l'enseignant procédera à différents apports théoriques (Psychotropes - Vitesse - Fatigue - Vigilance - Assurances). Cela va vous permettre d'échanger sur votre ressenti sur différents thèmes de la sécurité routière.

Au terme des 3000km (ou plus), vous devrez vous sentir prêt pour l'examen pratique du permis de conduire.